



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

Procès-verbal

Séance du comité du 31 août 2022

16h00 – 18h00, à la Villa de Riedmatten, Sion

Participants	Stéphane Coppey Niklaus Furger Christophe Germanier David Melly Patric Zimmermann Florian Piasenta Stève Lattion Virginie Gaspoz Eliane Ruffiner-Guntern, secrétaire générale
Excusé	Theo Schmid
Distribution	Comité

L'ordre du jour :

1.	Stratégie eau et les droits immémoriaux Thomas Knubel et Christine Genolet-Leubin informent que les travaux sur la stratégie eau ont commencé en 2013 et que 39 mesures ont été évaluées. L'accent est actuellement mis sur les points suivants : - Trouver une personne appropriée pour être délégué à l'eau. Cette fonction est importante pour avoir une porte d'entrée. - Organisation de trois workshops en Valais central, en Bas-Valais et en Haut-Valais, pour les conseillers communaux et les responsables techniques. - Il faut une vision et un outil pour le bassin versant sur nos bases des données - Prendre en compte la multifonctionnalité de l'eau (hydro, agriculture, population, tourisme...) - Il existe un inventaire cantonal qui recense actuellement plus de 1'300 prélèvements d'eau (eau potable, irrigation, centrales hydroélectriques, enneigements artificiels, industries). Mais les droits immémoriaux ne sont pas listés, parce qu'on n'a pas les informations nécessaires. Cela doit être changé. Un sous-groupe de travail s'en occupe. Le sujet peut éventuellement être mis à l'ordre du jour de la prochaine AG de la FCV.
2.	PV de la dernière séance Le PV de la dernière séance est approuvé.
3.	Session du Grand Conseil (13 – 16 septembre 2022) Le comité décide des modifications suivantes :



FCV·VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

	POSTULAT 2021.06.200: A l'avenir, les séances des conseils communaux doivent aussi pouvoir être tenues en ligne ou dans un format hybride. La FCV soutient le postulat. Cependant, elle est d'avis que les séances du conseil communal devraient en principe avoir lieu en présentiel, mais que des dérogations peuvent être prévues à titre exceptionnel, dans des cas définis (p. ex. maladie, isolation). POSTULAT 2022.03.093: Réforme des APEA et Tribunal de la famille. Le comité soutient la proposition des postulants, demandant l'organisation d'une rencontre de coordination entre les responsables du service concerné et le bureau de la Constituante, respectivement la commission en charge de l'organisation du pouvoir judiciaire, afin de procéder à certaines clarifications. Ce soutien ne répond cependant pas à la question de savoir si la réforme des APEA ou l'introduction d'un tribunal de la famille sont nécessaires.
4.	Motion 2021.11.430 : Députés et suppléants de nouveau sur le même bulletin de vote Le comité constate qu'avec des bulletins de vote séparés, les dépouillements sont plus simples pour les communes. Des raisons politiques peuvent toutefois plaider en faveur de bulletins de vote communs pour les députés et les suppléants. C'est pourquoi la FCV ne se positionne pas sur cette question. La secrétaire générale informera Maurice Chevrier par oral.
5.	Loi sur le radon: Projet de loi et rapport Le comité prend connaissance du projet de loi sur le radon. Il constate que la loi fédérale sur le radon attribue l'exécution des mesures en rapport avec le radon aux cantons et aux communes. Pour les communes, une nouvelle loi d'application cantonale n'est donc pas nécessaire, car elle n'apporte aucun nouvel élément aux communes du point de vue du contenu. Il existe cependant de nombreux autres aspects d'ordre organisationnel (service compétent, notaires, protection des travailleurs) qui justifient la loi. Le comité estime que l'échelonnement des mesures est judicieux. Il pense toutefois que le calendrier (étape 1 : 2022-2026) est trop ambitieux et impossible à mettre en œuvre. La secrétaire générale informera le Chef de Service de la consommation et affaires vétérinaires.
6.	Groupe de travail : Cybersécurité E. Ruffiner informe sur les travaux du groupe de travail « Cybersécurité ». Différentes mesures sont prévues : - Concept pour le déploiement d'un test de vulnérabilité auprès des communes - Evaluation juridique concernant l'hébergement de données personnelles de l'administration publique chez des prestataires externes - Projet de contrat-type à l'intention des communes - Projet d'organisation cantonale de crise en cas de cyberattaque Le financement et le calendrier vont maintenant être clarifiés.
7.	Divers - Daniel Fournier invite le comité dans son Carnotzet à Salvan. Proposition : le 25 janvier 2023.



FCV-VWG

Fédération des Communes Valaisannes
Verband Walliser Gemeinden

- David Melly participera à l'audition de la Commission de la sécurité publique du Grand Conseil sur la révision de la LIPDA.
- Cantonalisation de l'aéroport : L'idée est maintenant que le canton achète 51% du capital et la ville de Sion 30%. Pour les 19% restants, on demandera le soutien des autres communes.
- Préavis sur les demandes de permis de construire : seuls les services qui doivent obligatoirement être consultés et ceux dont les communes souhaitent obtenir un avis préalable doivent être sollicités. La secrétaire générale proposera cette démarche dans une lettre adressée au canton.
- Interdiction absolue de faire du feu par le canton : le risque existe que cette interdiction soit désormais généralisée chaque année. Le sujet doit être abordé avec le canton.
- COPIL de la Conception paysage valaisanne : Un document de base a été rédigé pour les discussions avec l'ARE. Mais cela ne changera rien aux problèmes de fond.
- Task Force Pénurie d'électricité : Le comité de l'Antenne Région Valais romand a décidé la mise en place d'une Task Force Pénurie d'électricité. Ce groupe sera chargé de coordonner des actions et bonnes pratiques s'agissant de la pénurie d'électricité annoncée. L'objectif ultime sera la proposition d'une ligne de conduite commune. La secrétaire générale prend contact avec G. Carron enfin d'assurer que la RWO soit intégrée dans ces travaux.

Prochaine séance du comité : Mercredi 28 septembre 2022, 16h00.

Pour le procès-verbal : E. Ruffiner, Secrétaire générale